

N°20-09-117

L'an deux mil vingt, le jeudi 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 8 septembre 2020.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. (reçoit pouvoir de V. WESTENHOEFFER) ; POULAIN P. ; COFFIN H. ; DELRUE J. ; BERQUEZ M.L. ; LEROY M. ; LEROY I. ; ROLLAND P. ; TAVERNE M.H. ; FOUACHE-DELBECQ S. ; MERLO S.

Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; LECAILLE S. ; DENEQUE J.F. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; DOMMANGET A. ; LAVOGEZ S. ; POURCHEL L. ; DELATTRE J. ; CAUX P. ; OBERT O. ; FAUVIAUX F. ; DEVIGNE M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MONBAILLY V. ; WILQUIN G. ; COYOT J.C. ; BRUSSELLE D. ; CORDIER A. ; AMMEUX C. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LAURENT S. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame WESTENHOEFFER V. (donne pouvoir à I. POURCHEL)

Messieurs PRUVOST M. ; LHEUREUX M. ; SENECAT D. ; CROQUELOIS J.M. ; DUSART J.P. ; DUFOUR O. ; LEFEBVRE S. ; MERLO O.

Absents :

Messieurs VASSEUR C. ; LOUIS D.

1

Monsieur Didier BEE est élu secrétaire.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Rapporteur : Christian LEROY

Vu le code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1414-2 et L 1411-5,

Vu les résultats du scrutin

Considérant que la commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et que le conseil communautaire doit élire 5 membres titulaires en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission de délégation de service public à titre permanent, pour la durée du mandat

DECIDE de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission de délégation de service public :

- **Membres titulaires :**

- Jean-Michel CROQUELOIS
- Jacques DELATTRE
- André CORDIER
- Alain CLABAUT
- Isabelle LEROY

- **Membres suppléants :**

- Daniel FOURNIER
- Patrice CAUX
- Didier BEE
- Christian TELLIER
- Sébastien LECAILLE

Pour extrait conforme
Le Président,

